

SEUL

Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque

Non à la vidéo-surveillance dans les écoles !

Non aux suppressions de postes !

Dans le journal *Le Parisien – Aujourd'hui en France* du vendredi 3 avril 2009, le ministre de l'éducation Darcos et la ministre de l'intérieur Alliot-Marie ont révélé leur intention de mettre en place un système de caméras de surveillance dans les établissements pour « lutter contre les violences en milieu scolaire ». Près de 210 collèges et lycées seraient concernés par cette mesure qui visent à mettre fin aux 12 cas d'agressions pour 1 000 élèves relevés par année.

Le Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque dénonce cette politique sécuritaire et répressive du gouvernement. L'intrusion de caméras de surveillance reliées au commissariat de police démontre clairement sa volonté de démanteler plus encore l'éducation nationale.

L'installation de caméras de surveillance coûte en effet infiniment moins cher que la création de postes statutaires qualifiés en nombre suffisants. Ce n'est pas en privilégiant les interventions policières dans les établissements scolaires que le problème de la « délinquance » sera réglé. Nous devons au contraire doter l'ensemble des établissements scolaires de moyens matériels et humains suffisants !

Dans cette interview, Darcos explique : « Les contrôles humains aux entrées et sorties sont également essentiels. Le rôle des conseillers principaux d'éducation (CPE) et des chefs d'établissements est, à cet égard, absolument essentiel : connaître tous ses élèves, c'est important. ». L'hypocrisie ne mange pas de pain : La politique menée par les gouvernements successifs depuis 2003 est à l'exact opposé. Entre 2003 et 2009, l'éducation nationale a perdu au total près de 51 000 postes entre 2003 et 2009 soit 7 300 postes par an. Si on part sur la base du SMIC annuel au 1er mai 2008, soit 15 706€ brut, l'économie réalisée s'élève depuis 2003 serait de l'ordre du milliard et demi d'euros. Ce qui n'est pas rien lorsque l'on sait que le budget « Enseignement scolaire » représente 55 milliards d'euros par an. Les suppressions de postes ne concernent pas que les postes d'enseignants mais également les postes de RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés dont les 3 000 postes vont être purement et simplement supprimés cette année. Le nombre de postes au concours de Conseillers d'orientation psychologue sont passés de 287 par an à 50 entre 2002 et 2009. Dans le même sens, le nombre de postes au concours de Conseiller principal d'éducation sont passés de 725 à 200 entre 2003 et 2008. **Il faut stopper cette hémorragie ! Défendons le statut des personnels et enseignants de l'éducation nationale ! Refusons les suppressions de postes éducatifs et administratifs ! Rejetons cette politique policière et répressive !**

**Les enfants ne sont pas des marchandises,
des profs, des RASED, Pas de vidéo-surveillance !**

<http://fseul.free.fr>